

PRINCIPAUX CHIFFRES

274 196 087
dollars E.-U.

Besoins financiers présentés dans le Plan régional d'intervention initial

209 707 410
dollars E.-U.

Besoins financiers révisés au 22 juillet***

159 876

Total de la population bénéficiaire entre le 5 décembre et le 15 juin

306 500

Chiffres prévisionnels révisés

FINANCEMENT

65 887 003 dollars E.-U.

Montant au 22 juillet



Financé à 31 %

Écart 69 %

VERSION RÉVISÉE DU PLAN RÉGIONAL D'INTERVENTION EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS

DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Janvier - Décembre 2014

Population bénéficiaire

Pays	Chiffres prévisionnels initiaux*	au 15 juin	Chiffres prévisionnels révisés **
Cameroun	134 000	118 176	200 000
Tchad	150 000	17 585	45 000
RDC	57 200	15 025	35 000
Congo	21 000	9 090	26 500
Total	362 200	159 876	306 500

Organismes impliqués

Organisations des Nations Unies :

FAO – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

OIM – Organisation internationale pour les migrations

HCR – Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

UNICEF – Fonds des Nations unies pour l'enfance

FNUAP – Fonds des Nations Unies pour la population

PAM – Programme alimentaire mondial

OMS – Organisation mondiale de la santé

ONG :

ASOL Afrique Solidarité Suisse

Avions sans Frontières

Caritas

Care International

Croix-Rouge française

CRS - Catholic Relief Services

IMC - International Medical Corps

PLAN International

PU-AMI - Première Urgence-Aide

Médicale Internationale

Besoins financiers par pays

Pays	Besoins initiaux (en dollars E.-U.)	Besoins révisés (en dollars E.-U.)***
Cameroun	65 500 785	111 134 636
Tchad	123 906 295	37 385 547
RDC	72 059 490	40 931 785
Congo	12 729 517	20 255 422
Total	274 196 087	209 707 410

* Le chiffre prévisionnel pour le Tchad incluait antérieurement les personnes rapatriées dont les besoins seront maintenant pris en compte dans le Plan de Réponse Stratégique, et n'apparaîtront plus dans le chiffre prévisionnel révisé relatif aux bénéficiaires.

**Le chiffre prévisionnel révisé inclut des ressortissants de pays tiers au Cameroun et au Congo.

*** Les besoins financiers révisés pour le Tchad n'incluent pas l'assistance aux rapatriés dont les besoins seront pris en compte dans le Plan de Réponse Stratégique.



PRINCIPAUX MESSAGES

- D'importants progrès ont été réalisés, mais la situation est devenue globalement plus inquiétante.
- Contrairement au premier Plan régional d'intervention, les besoins financiers révisés n'incluent plus la somme de 85 millions de dollars E.-U. destinée à l'assistance aux personnes rapatriées au Tchad, car ces dernières seront maintenant prises en compte dans le Plan de Réponse Stratégique pour le Tchad.
- Des mesures plus importantes pour porter assistance aux réfugiés nouvellement arrivés sont en train d'être mises en œuvre afin de traiter les cas extrêmes de malnutrition ; de relocaliser les réfugiés en provenance des frontières ; d'adresser les besoins de protection et d'assistance ; d'établir plus de sites et de venir en aide aux communautés d'accueil. Des efforts sont instamment nécessaires pour augmenter le niveau de financement.
- Les efforts des pays d'accueil sont très appréciés mais de plus amples mesures de sécurité sont nécessaires afin de venir efficacement en aide aux réfugiés, en particulier envers les femmes et les enfants, de garder les couloirs humanitaires ouverts et de garantir la sécurité du personnel humanitaire.
- Il est important d'apporter une attention constante aux autres dimensions régionales de la crise, y compris l'assistance envers les rapatriés tchadiens, dont beaucoup sont issus de la deuxième ou de la troisième génération, et n'ont pas de contact avec le pays d'origine de leur famille.

RÉALISATIONS

- Réinstallation librement consentie dans des sites des réfugiés nouvellement arrivés au Cameroun (nouveaux camps), au Tchad, en RDC et en République du Congo (camps existants).
- Les réfugiés subissent un examen médical complet aux points d'entrée à la frontière, et les enfants, ainsi que les femmes enceintes ou allaitantes, font l'objet d'une surveillance nutritionnelle à leur arrivée dans les camps.
- Rations alimentaires mensuelles fournies aux points d'entrée à la frontière (Cameroun), sur des sites spontanés et sur des sites/camps de réfugiés dans les pays d'asile.
- Accès à la protection physique et juridique ainsi qu'aux services d'urgence d'eau, d'assainissement et d'hygiène, aux soins de santé primaires, aux services de nutrition, et à l'hébergement dans les sites d'accueil, dans les camps et autres lieux d'installation.
- Implication accrue des organisations des Nations Unies et des ONG afin de répondre à la crise qui se poursuit.

CHRONOLOGIE DES FAITS

- *5 décembre 2013* : Augmentation de la violence à cause de l'intensification des affrontements et des exactions entre les factions armées opposées.
- *11 décembre 2013* : La situation d'urgence de niveau 3ⁱ est activée.
- *Décembre 2013* : Déploiement des troupes de l'Union africaine (MISCA) et des troupes françaises (Sangaris).
- *10 janvier 2014* : Michel Djotodia démissionne de son poste de Président de la République.
- *23 janvier 2014* : Catherine Samba-Panza prête serment comme Présidente de la transition jusqu'à l'organisation de l'élection présidentielle en 2015.
- *5 avril 2014* : Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon effectue une visite en République centrafricaine.
- *10 avril 2014* : Le Conseil de sécurité des Nations Unies approuve à l'unanimité le déploiement dans le pays d'une force de maintien de la paix (MINUSCA), ce déploiement devant avoir lieu en septembre 2014.
- *16 avril 2014* : Lancement du Plan régional d'intervention interinstitutions en République centrafricaine.
- *22 juillet 2014* : Lancement de la version révisée du Plan régional d'intervention interinstitutions en République centrafricaine.

Contacts :

Mme Liz Ahua, Coordinatrice régionale pour les réfugiés de la République centrafricaine, HCR, email: ahua@unhcr.org

M. Axel Bisschop, Chef de la Section du financement humanitaire et de l'appui au terrain, Service des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources, HCR, email: bisschop@unhcr.org

ⁱ Le Comité permanent inter-organisations définit « L'urgence de niveau 3 » comme étant une crise humanitaire soudaine due soit à une catastrophe naturelle ou à un conflit requérant la mobilisation entière du système humanitaire ou « Activation N3 », afin d'assurer une réponse plus efficace aux besoins humanitaires conséquents.